

DANS L'ACTUALITE du 2 au 5 août 2013

Textes officiels

JORF n° 0178 du 2 août 2013 page 13235

Modification du fonctionnement du conseil d'administration de l'ONEMA

[Décret n° 2013-701 du 31 juillet 2013 relatif au conseil d'administration de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques](#)

Projet de loi

Ville et cohésion urbaine

[Le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, a présenté un projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.](#)

Source : conseil des ministres du 02/08/2013

Jurisprudence

Collectivités territoriales -Transfert de compétence

[CE 1^{er} août 2013 Mme C., req. n° 346802](#)

Vu par ailleurs

Urbanisme

Enquête sur la simplification des réglementations et des normes de construction

[Les acteurs de la construction sont invités à faire des déposer leurs propositions de simplification et d'assouplissement des exigences réglementaires et normatives sur le site du ministère du Logement.](#)

Source : le moniteur du 02/08/2013

Environnement

Mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement

[Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a présenté une ordonnance relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement.](#)

Source : conseil des ministres du 02/08/2013

Collectivité territoriale

Rénovation énergétique de l'habitat : première mesures à prendre localement

[Une circulaire du 22 juillet précise les obligations des préfets pour mettre en œuvre le plan de rénovation énergétique de l'habitat. Les zones insuffisamment couvertes devront être identifiées dès septembre.](#)

Source : le moniteur du 02/08/2013

Presse

Le Conseil d'Etat pourrait abandonner ses "considérant"

[Le Conseil d'Etat tremble sur ses bases. Peu de monde a ressenti la secousse, en dehors – bien sûr – des magistrats qui siègent au Palais-Royal et des spécialistes du droit public.](#)

Source : le Monde du 05/08/2013

Le "bloc" des Entreprises Publiques Locales au service du développement des territoires

[Les Entreprises Publiques Locales \(EPL\) représentent un puissant vecteur de développement local \(aménagement, transports, adduction d'eau potable...\). Au fil de l'histoire des services publics industriels et commerciaux \(SPIC\), les EPL apparaissent, tour à tour, comme un palliatif à la carence d'initiative privée ou comme une alternative à cette dernière.](#)

Source : les Echos du 05/08/2013